

LES INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2026/2027

se dérouleront du lundi 1^{er} décembre 2025 au vendredi 20 février 2026



Procédure d'inscription en maternelle :

INSCRIPTION PAR EMAIL

Envoyer les documents ci-dessous à
service-scolaire@carrieres-sous-poissy.fr

INSCRIPTION SUR RENDEZ-VOUS AUPRÈS DU SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES

Rendez-vous sur :
[www.carrieres-sous-poissy.fr/
prendre-un-rendez-vous-avec-un-service](http://www.carrieres-sous-poissy.fr/prendre-un-rendez-vous-avec-un-service)

JOINDRE AU MAIL OU APPORTER LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- > Le formulaire de pré-inscription scolaire (téléchargeable sur www.carrieres-sous-poissy.fr)
 - > Livret de Famille ou extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois (la pièce d'identité des parents est à fournir)
 - > Attestation de domicile (moins de 3 mois)
 - > La première page de vaccination du carnet de santé
 - > Numéro allocataire de la CAF obligatoire
- > En cas de divorce ou séparation, le document fixant la résidence habituelle de l'enfant

**Vous obtiendrez par retour de mail la confirmation de l'inscription de votre enfant.
Courant mai 2026, vous serez informés de l'école d'affectation, ainsi que des modalités
pour finaliser l'inscription avec la direction de l'école.**

Cours préparatoire

Pour les enfants déjà scolarisés faisant leur rentrée au CP, l'inscription est effectuée automatiquement par le service des Affaires scolaires. Les familles des enfants inscrits seront informées de l'école d'affectation courant mai 2026 et devront prendre rendez-vous avec la direction de l'école pour finaliser l'inscription scolaire.

Toutes Petites Sections

Les enfants nés jusqu'au 31 mars 2024, résidant dans les quartiers Saint-Louis et les Bords-de-Seine, peuvent être inscrits dans la classe de toute petite section (18 places), selon leur besoin d'intégration à l'école dès leur plus jeune âge. La scolarisation des tout-petits a pour objectifs de favoriser leur apprentissage de la vie collective et l'acquisition du langage, en lien étroit avec leur famille. Elle vise à lutter contre les inégalités et promouvoir leur future réussite scolaire (circulaire du Ministère de l'Éducation nationale n°2012-202 du 18/12/2012).

Infos+ :

Service des Affaires scolaires

Hôtel de Ville - 1, Place Saint-Blaise - 78955 Carrières-sous-Poissy
01 39 22 36 11 – service-scolaire@carrieres-sous-poissy.fr

WWW.CARRIERES-SOUS-POISSY.FR